

## **COMMISSION EXECUTIVE DU MARDI 12 JUILLET 2022 SUIVI DES DECISIONS**

Au moment où nous rédigeons ce document, la Martinique fait face à une recrudescence de la pandémie Omicron, énième variant du corona virus découvert en fin 2019. Cependant, de nombreux travailleurs de la santé, de la pharmacie, des laboratoires et de l'aide à domicile voient leur contrat toujours suspendu. L'hôpital se dégarnit de ses personnels et poursuit sa dégradation. En même temps, le coût de la vie augmente et les salaires stagnent. L'inflation repart mais les salaires suivent à bonne distance. C'est dans ce contexte que la plupart des salariés se préparent à un repos mérité pour des vacances. Bonnes vacances pour ceux qui pourront en bénéficier mais dès maintenant, préparons la rentrée.

### **1. Les réunions de bureau**

De nombreuses restrictions ayant été levées, nos réunions se font actuellement en présentiel. Ainsi, nous avons pu tenir une réunion les 12 et 19 mai et toutes les réunions du mois de juin avec une moyenne de 5 participants. Le Bureau a pris acte que certains camarades ont complètement déserté sa fréquentation. Il s'agit des 2 camarades des municipaux, un camarade d'EDF, une camarade de la Sécurité Sociale etc... En fait, le Bureau essaie de fonctionner avec 7 camarades ce qui accroît la charge de travail.

### **2. Le Comité de gestion de la maison des syndicats.**

Le comité de gestion de la maison des syndicats fait face à de nombreux problèmes pour lesquels il faut mettre en place des solutions mais nous ne trouvons pas grand monde pour les faire appliquer. Le bâtiment est sale et parasité par un clochard qui cause parfois des dégâts matériels. Lors de la dernière réunion, nous avons 7 organisations représentées sur les 11 qui occupent l'espace. Nous avons pu mettre en place un nettoyage de l'extérieur le 25 juin. La CGTM a envoyé plus d'une centaine de convocation. Il n'y avait personne pour la CGTM hormis le Président. Il faut un effort de tous pour garder l'espace propre. La prochaine réunion se fera en septembre.

### **3. Chlordécone et autres pesticides.**

La lutte contre la possibilité de classement en non-lieu des recours engagés se poursuit. Une vingtaine d'organisations a organisé la journée du 28 mai au Lamentin par une mobilisation dans la rue avec l'appui de la municipalité du lamentin. On pourrait s'attendre à une plus forte mobilisation. Depuis, il y a eu des actions ponctuelles auxquelles la CGTM n'a pas participé. Après un clash lors de la dernière réunion, la CGTM émet des réserves sur sa participation future.

### **4. Le congrès.**

Lors de la réunion de la précédente commission exécutive, nous avons prévu la possibilité d'organiser le congrès en novembre, sachant qu'il y a des élections professionnelles à cette période et que ce sera difficile. Un comité est constitué pour l'organisation. Il poursuit les entrevues avec les syndicats de la confédération. Mais concrètement, même si nous en parlons à chaque réunion de Bureau nous nous acheminons encore vers un report du congrès, car nous ne disposons plus que de 5 mois pour l'organisation.

Pas de réunion le deuxième mardi des mois où sont organisées les CE CGTM et autres réunions du syndicat. La prochaine CE mardi 13 septembre (2ème mardi du mois de septembre) pour tenue congrès en 2023

**5. Manifestation du 22 mai.** Nous n'avons prévu aucune manifestation pour le 22 mai qui est tombé un dimanche cette année. Nous avons invité les camarades à participer aux nombreuses autres manifestations organisées. Un tract a été distribué.

## **6. Formations**

Les formations « s'impliquer et « participer » ont redémarré. C'est un investissement de la CGTM et nous attendons des retours des camarades qui participent à ces stages et un bilan fait par les camarades qui les organisent. Il est nécessaire de prévoir une formation pour les camarades sur les listes pour les prud'hommes ainsi que les conseillers et les défenseurs des salariés.

Les camarades qui participent aux entretiens préalables se plaignent de ne pas être défrayés de leurs déplacements par la DEETS. Après décision prise lors de la CE du 10 mai, un groupe de camarade s'est déplacé à la DEETS et a entendu les explications des autorités. Il semble qu'une seule personne est chargée de gérer ces dossiers et elle est parfois en congé, et le travail ne se fait pas. Nous ne savons pas s'il y a eu une amélioration après cet entretien.

Au cours du 1er semestre 2022, nous avons reçu pour conseils et accompagnement plus de 125 salariés. Nous ne sommes pas suffisamment nombreux pour cette charge de travail. D'autres camarades devraient s'impliquer et nous rejoindre.

## **7. Mobilisations et situations sociales dans les sections.**

### **La santé.**

Le syndicat de la santé prépare les élections professionnelles de fin d'année. Les camarades organisent des réunions avant les vacances. Une rencontre a eu lieu à l'ESAT de Rivière L'or le 17 mai. Une autre a eu lieu le 24 juin. La lutte contre la suspension des personnels non vaccinés se poursuit par des actions ponctuelles. L'intersyndicale de la santé a été sommée de quitter le rond-point dit de la Présence Africaine sous astreinte. La CGTM n'a pas interjeté appel. Une audience est demandée au Préfet et à l'ARS sur les problèmes de l'hôpital et de la santé.

### **La Poste**

Les camarades de la Poste se sont mobilisés contre la réorganisation des services prévue par la Direction. Seule la CGTM a appelé à la grève. Les grévistes ont été assignés au tribunal le 20 mai. Un médiateur a été nommé. Le préfet a fait des réquisitions pour la distribution des plis électoraux. La grève a pris fin à la mi-juin par la signature d'un protocole de désaccord. Nous avons toutefois obtenu des avancées que nous avons communiquées dans un tract. Les camarades de FO ont voulu s'attribuer nos résultats mais personne n'est dupe et ceux qui n'ont pas participé ressentent une certaine gêne vis-à-vis de nous.

### **L'agriculture.**

Nous sommes alertés par le comportement esclavagiste de la direction du groupe Aubéry dans le Nord. Ils exigent des cadences plus élevées que ce que prévoit la convention collective et tiennent des propos injurieux à l'égard des ouvriers. Une réunion a été organisée par Marie Hélène. Les ouvriers sont stressés. En rapport avec l'augmentation du coût de la vie, une plateforme de revendication a été envoyée à la FDSEA. A l'habitation Trianon, un protocole électoral a été signé le 23 mai. Une mauvaise organisation du travail fait que des produits de traitement sont projetés sur les emballeurs. Une commission paritaire s'est réunie le 3 juin pour évoquer la nouvelle convention nationale. La CGTM agriculture a fait une présence remarquée. Des réunions de zone sont prévues pour en discuter. Le 18 juin

a eu lieu l'assemblée générale de Phytovictimes. Une réunion a eu lieu à la DEETS le 7 juin sur le plan chlordécone. Une manifestation a été organisée à La Galléria à ce sujet.

## **CTM**

Le secteur route était en grève le 30 juin. Nous attendons plus de précisions.

## **EDF**

Nos camarades ont participé à la journée nationale de revendication pour la revalorisation des salaires et des pensions.

## **Martinique première.**

Journée de grève fin juin contre la suspension de la taxe sur l'audiovisuel.

## **Mobilisation dans le commerce.**

La grève se poursuit à Carrefour Market le François. Nous ne sommes pas directement dans ce mouvement mais nous apportons notre soutien aux grévistes. Il en est de même pour la grève à la Brasserie Lorraine. Cette grève semble s'épuiser.

## **Municipaux SOEM**

Nous sommes face à un problème très important qui peut aboutir à la catastrophe. Les camarades nous sollicitent et nous devons trouver des solutions avec eux. Les différends entre eux entraîneront des répercussions sur les élections professionnelles et sur le congrès. Nous devons tous raison garder.

## **ARACT/ANACT.**

La fusion a été entérinée. L'ARACT a fusionné dans l'ANACT. Cela permet d'éteindre une dette importante et de préserver quelques contrats de salariés. Mais il s'agit tout de même d'une recentralisation.

## **Prud'hommes**

La liste des prud'hommes a été bouclée mais les candidatures sont toujours ouvertes pour la constitution d'une liste complémentaire. C'est une composition paritaire qui a demandé beaucoup d'efforts et de discussions pour aboutir. Une formation est prévue sous l'égide du ministère de la justice, mais nous faisons aussi nos propres formations. Une première formation d'une semaine (en Martinique ou ailleurs) puis une autre de cinq jours seront organisées pour les deux listes (principale et complémentaire)

## **CPRI**

Les très petites entreprises sont représentées par des camarades élus. La réunion des camarades que nous avons choisis a eu lieu à la DEETS.

## **Bouclier prix**

Notre secrétaire général a participé à une réunion avec une intervention notamment sur le prix des carburant et la prime que s'octroient les gérant des stations service.

## **Questions diverses**

Pour les élections professionnelles, le vote se fera principalement de manière électronique. Un tract de départ sera élaboré par la CGTM puis diffusé et adapté par les sections (ex : la direction du travail s'occupe du privé donc intérêt pour fonction publique et privé de gagner les élections).

Proposition de reprise des réunions de zones.